

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Une loi n'est pas

Qu'on le veuille ou non, la question de la désertion des campagnes est bel et bien une question de piastres et de cents. Quand un cultivateur laisse sa terre pour s'en aller dans les villes canadiennes ou dans les "States", c'est parce que sa terre ne peut lui rapporter assez pour vivre convenablement. Nous ne pouvons nous résigner à croire qu'il ne peut pas aller aux vœux, parce qu'il ne peut se procurer un gramophone ou un piano à quel! Qu'il y ait des cultivateurs qui se découragent un peu rapidement, la chose est possible et même probable, mais en toute justice il faut reconnaître que ce n'est pas par manque de patriotisme que plusieurs d'entre eux laissent aujourd'hui le sol pour l'usine.

Des qu'on aura pris les bons moyens de faire rendre à l'agriculture des revenus convenables on aura pratiquement enrayé la désertion des campagnes et le repatriement s'effectuera de lui-même.

Avons-nous besoin de faire beaucoup de nouvelles lois pour arriver à ce résultat? La chose ne nous paraît pas prouvée, mais ce dont nous avons le plus urgent besoin c'est plutôt qu'il en disparaisse au moins une parmi celles qui existent déjà et c'est celle qui accorde aux cultivateurs le droit de se mettre en faillite comme le moindre commerçant.

C'est là, en effet, frapper à leur base même les garanties que le cultivateur peut offrir à celui de qui il veut emprunter quelque argent. On parle énormément de crédit agricole depuis quelques années, sans trop savoir cependant sur quelles bases l'organiser. De quel que façon toutefois que l'on veuille venir en aide à l'agriculture, nous ne voyons pas bien comment l'on pourra s'y prendre pour donner à cette nouvelle source de crédit son maximum d'efficacité tant que l'on laissera aux cultivateurs la faculté de se mettre en faillite et frustrer ainsi leurs créanciers hypothécaires des seules garanties que ses derniers peuvent obtenir.

En marge du discours prononcé par M. Taschereau, premier-ministre, lors du récent congrès des notaires, M. Olivier Asselin a écrit dans la dernière livraison de *La Rente* les lignes suivantes que nous reproduisons:

"Quant à la nécessité sociale de relever le crédit agricole à l'heure actuelle, nul n'en disconvient. Pour notre part, nous serons les premiers à reconnaître que tout ce qui tend à affaiblir ce crédit est un danger non seulement pour l'agriculture, mais pour toute la société. Le collègue de M. Taschereau, M. Caron, dira cependant à son chef: il l'a déjà fait dans des discours que nous avons signalés à l'époque—que la ruine du crédit agricole, en notre province comme ailleurs, est venue de l'extension du droit de faillite à l'agriculture. Et si monsieur le premier-ministre n'en veut pas croire son collègue, nous lui fournirons, sur le même sujet, l'attestation unanime des inspecteurs régionaux de la maison Versailles-Vidénaire-Bouffard (limitée), un nombre d'une quinzaine. Par ces fonctionnaires, nous sommes renseignés quotidiennement sur la situation économique de la province de Québec. Or, ce que le directeur de la RENTE constatait personnellement l'été dernier dans les comtés de Temiscouata, de Rimouski et de Matane existe au même degré dans le reste de la province: partout le cultivateur qui a de l'argent refuse de prêter à celui qui n'en a pas, ou s'il le consent à lui prêter c'est à un taux et à des conditions qui équivalent virtuellement à la main-mise sur la propriété. Pour créer cet effroyable état de choses—effroyable pour une race relativement pauvre et dont la richesse réside surtout dans l'agriculture—il a suffi que dans chaque paroisse, par l'application d'une loi antiscandale née d'un calcul de politiciens, maintenue dans les statuts par d'autres législateurs démagogues, deux ou trois terres fussent mangées au nez des créanciers hypothécaires entre les créanciers chirographaires, un liquidateur malhonnête et un avocat famélique."

On ne pouvait mieux montrer les effets de cette fameuse loi de faillite qui semble faite, selon les propres termes d'un des plus éminents professeurs de droit à l'Université Laval, non pas pour rendre justice aux créanciers mais pour aider le débiteur malhonnête à la fraude.

Nous espérons que les membres

du gouvernement provincial feront de nouveau de pressantes instances auprès de leurs collègues fédéraux pour les amener à rayer de nos statuts une loi néfaste et malhonnête.

Jean BERTHIER.

Pour lire en commentant l'année

De tout temps la poursuite du bonheur, plus ou moins entendu, a été l'objectif des hommes. L'Auteur de la création a d'ailleurs façonné l'intellect humain de façon à ce que, à défaut de réalité, l'illusion du bonheur lui soit facile. Voyez l'enfant d'humble condition, le pauvre même, le malade, ils goûtent encore vivement la joie de vivre et leur imagination si pleine de visions d'espérance pour l'avenir.

Mais il existe une philosophie du bonheur dont les éléments ont été soigneusement consignés par les observateurs de tous les siècles et de tous les pays. De l'ensemble de ces données, il ressort que l'on est l'artisan de son propre bonheur bien plus que de sa propre fortune. Des goûts simples, une vie régulière, un labeur mesuré à ses forces, l'éloignement de tout ce que défend la nature, voilà la recette d'être heureux et longévité.

Cependant, la vie sociale et les modes ont en quelque sorte déformé le jugement des classes. Trop de riches pensent, à certaine époque de leur existence, que le bonheur consiste en la recherche d'émotions nouvelles; trop de pauvres, au spectacle des plaisirs de leurs voisins plus fortunés, se croient frustrés ou dupés par une grande injustice sociale. Que de maux sortent de cette double erreur de gens égaux devant la nature et devant Dieu!

Comme question de fait, tout bien considéré, les humbles et les pauvres sont généralement moins malheureux que les riches. En effet, qu'est-ce qui compte le plus, en somme, dans le bonheur terrestre? C'est d'abord la santé du cœur, celle de l'esprit, celle du corps; ce sont ensuite, les émotions saines que la nature ménage à ceux qui ne désobéissent point à ses lois; enfin, c'est la longévité. Et bien, regardons autour de nous et voyons si nos classes laborieuses et honnêtes ne sont pas mieux nantis de ces biens que ces personnages qui cachent leur ennui sous les lambris dorés de résidences princières!

C'est à tel point vrai que l'on voit certains riches, plus sages que les autres, préparer leur testament de façon à ce que l'abondance de l'argent ne devienne pas un danger pour leurs enfants. Ils tiennent à ce que leurs fils apprennent par expérience la nécessité salutaire du travail et pour leur enseigner que les joies de la famille sont les plus légitimes et les meilleures, ils graduent les revenus futurs de leurs héritiers sur le nombre d'enfants qu'ils auront prochainement.

Souhaitons ardemment à notre société de réaliser de plus en plus la sagesse de la vie menée par nos ancêtres et l'attachement aux traditions qu'ils nous ont léguées. C'est le moyen de remplir une carrière heureuse pour soi-même et utile à son pays, en même temps que le gage de cette vieillesse verte et calme qui nous apparaît comme le reflet prochain du bonheur surnaturel. Soyons une nation aux mœurs saines et nous goûterons la somme du bonheur possible au cœur humain.

L'Événement.

Que signifie cet article de la "Presse"

Il a paru dans la "Presse" de samedi un article politique auquel on visait évidemment à donner beaucoup de retentissement et qui cause à coup sûr une certaine perplexité à ceux qui s'appliquent à observer, dans le domaine de la politique, la direction du vent.

Chacun sait que, depuis un grand nombre d'années, le "Presse" a sans cesse et en toute occasion, donné son appui entier au parti libéral. Sir Lomer Gouin, personne ne l'ignore, est dans les meilleurs termes avec M. Pamphile Du Tremblay, ancien député libéral de Laurier-Outremont, qui a la haute main sur la direction du journal. Et M. Du Tremblay est notoirement un aspirant au Conseil législatif.

De sorte que chacun avait de bonnes raisons pour considérer la "Presse" comme un journal absolument dévoué à la fortune du parti libéral.

Or, cet article de samedi est généralement interprété comme une attaque assez vigoureuse contre le gouvernement King et plus on l'examine et plus il semble qu'il ne puisse s'interpréter autrement.

Alors, qu'est-ce que cela veut dire?

Qu'est-ce qui cause cette subite et violente déviation de la boussole de la "Presse"?

Et les observateurs politiques se perdent en conjectures!

La Patrie

Tribune libre

NOTE DE LA REDACTION: Qu'il soit bien compris, par tous ceux qui persistent à ignorer ou à feindre d'ignorer, que les communications qui paraissent en "Tribune libre" dans le *Progrès du Golfe* sont publiées sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et n'engagent en aucune manière la responsabilité personnelle du journal et de ses directeurs.

La Direction se réserve néanmoins le droit de refuser la publication aux articles libellés ou d'exiger des garanties pour le cas de poursuite.

Al'égard des Employés de Chemin de Fer

Un article injuste du "Soleil"

Le journal "Le Soleil" publiait, ces jours derniers, un article non signé, critiquant la démarche des Employés du Chemin de Fer Canadien National, au sujet de leur demande d'augmentation de salaire, prétextant que le coût de la vie était beaucoup baissé et prétendant que cette demande de leur part n'était pas justifiée et était irraisonnable.

Tout d'abord, il faut être bien peu renseigné pour avancer une telle absurdité. N'est-il pas vrai que les articles de toute première nécessité se vendent aujourd'hui à des prix tout aussi élevés que pendant la guerre? Les provisions en général, le combustible: bois et charbon sont-ils baissés d'une façon appréciable? Les laines ont subi une légère baisse de prix, il est vrai, mais, par contre, les cotons et autres lignes qui en dérivent ne sont-ils pas à des prix absolument prohibitifs?

On prétend que la classe des Employés de Chemin de Fer est la classe la mieux payée, mais on ne dit pas que l'Employé, rendu à un âge très avancé, travaillant sur un train régulier avec un salaire seulement raisonnable, a dû dépenser la meilleure partie de sa vie, comme un homme "Extra" à très faible salaire, ne travaillant que peu de jours chaque mois mais forcé d'être toujours "en mains" sujet à être appelé à toute heure du jour ou de la nuit, beau ou mauvais temps; dans l'impossibilité d'occuper une autre position, de crainte de perdre "son tour" ou peut-être son emploi, advenant un appel auquel il n'aurait pas répondu.

Pendant le même temps, ne lui fallait-il pas quand même subvenir aux nombreux besoins de sa famille?

Que de fois ne fut-il pas forcé de quitter son foyer, en pleine nuit ou au moment d'une réunion de famille, ou encore, pendant la maladie grave d'une épouse ou d'un enfant, pour aller au devoir; braver les plus terribles tempêtes, risquant sa vie à tout moment, surchargé de responsabilités, ayant à rendre compte de nombreuses vies humaines; obligé de lutter contre la fatigue et contre le sommeil; sachant qu'un moment d'oubli ou un ordre mal compris pouvait amener des dommages matériels considérables et peut-être de nombreuses pertes de vie, avec, comme conséquence inévitable la perte de son emploi et la misère.

L'Employé de Chemin de Fer part au travail, apportant un peu de nourriture qu'il lui faudra manger froide la plupart du temps et ses provisions sont vite épuisées, et ensuite, à l'autre bout de la ligne il lui faudra payer sa pension à l'hôtel, quelque fois plusieurs jours chaque mois, lui occasionnant une dépense assez considérable et diminuant d'autant le salaire mensuel. Le coût de la vie au "Foyer" est-il diminué d'une manière appréciable pour cela? Surement non.

N'a-t-on pas vu lors de la dernière guerre, une multitude d'hommes et de jeunes gens illettrés et sans habilités particulièrement, occupés à des travaux tout à fait ordinaires, gagner des salaires fantastiques pendant que nos Employés de Chemin de Fer se contentaient du petit salaire habituel, comprenant que chacun avait un devoir à remplir comme citoyen et comme patriote.

Pendant ce même temps, alors que les employés étaient satisfaits du même salaire malgré l'augmentation continue du coût de la vie, combien n'a-t-on pas vu de "GROS BONNETS" amis du Gouvernement, amasser des fortunes colossales en spéculant sur les choses indispensables à la vie. Combien de commerçants vœux se sont enrichis pendant ces quelques années en pressurant les pauvres gens, en leur arrachant jusqu'au dernier sou, leur faisant payer plusieurs fois le prix; sachant que ces pauvres gens ne pourraient se passer de ces choses de toute première nécessité. Tous sous le prétexte: "La Guerre."

Les Employés de Chemin de Fer sont bien payés, prétend-on... Peut-on concevoir que parmi les nombreux Employés domiciliés à Mont-Joli (pour ne parler que de notre localité) il ne s'est pas trouvé un seul d'entre eux assez économe pour acquérir quelques biens... Peut-on en citer un seul pouvant être qualifié de "Riche"? Je n'en connais pas et pourtant la plupart de mes concitoyens, Employés de Chemin de Fer sont aussi intelligents, aussi économes et de vie aussi régulière que qui que ce soit d'autres professions: commerçants, industriels, médecins, etc. Si l'on compare la position d'un employé de chemin de fer, à 20, 25 ou 30 ans de service avec celle de tout autre citoyen ayant un même nombre d'années dans le commerce, l'industrie ou profession quelconque, n'est-il pas vrai que dans 95 cas sur 100 le commerçant, l'industriel ou l'homme de profession aura acquis des biens assurant sa vieillesse contre la misère, tout en étant beaucoup moins brisé et moins usé que l'Employé de Chemin de Fer, qui, lui, devra se contenter d'une pension mensuelle insignifiante, et, advenant son décès, que restera-t-il à sa famille? Rien.

Comme toujours, la comparaison n'est-elle pas défavorable à l'Employé de Chemin de Fer?

On prétend que n'importe qui peut devenir Employé de Chemin de Fer... Cela n'est pas conforme à la vérité.

Ne faut-il pas subir de sévères examens et de toutes sortes d'années en années, les exigences des autorités deviennent de plus en plus fortes. La discipline est de plus en plus sévère; pour la moindre raison et au moindre prétexte, la démission, et ensuite, quelle position importante peut être remplie par un homme ayant fait le même travail pendant 20, 25 ou 30 ans?

Cet homme ne peut certes pas avoir beaucoup d'aptitudes pour une autre position quand pendant les trois quarts de sa vie il n'a parlé et entendu parler que de chemin de fer.

Après plusieurs années de service, lorsque, à force de travail et d'économie, cet Employé aura réussi à acquérir un modeste "FOYER" ne voit-il pas que sous prétexte d'économie, les autorités décident un changement. Alors il faudra à cet Employé sacrifier une propriété péniblement acquise pour aller demeurer à Campbellton ou ailleurs, ou pour aller travailler sur a division I. N. R., résultat: économies perdues, changement de milieu, ennuis de toutes sortes.

Pour terminer.—Dans des centres comme Rivière-du-Loup, Mont-Joli ou Campbellton, où la population est composée d'Employés de Chemin de Fer pour la plus grande partie, n'est-il pas généralement admis que ces gens doivent être bien payés parce que c'est à l'avantage de tous?

Ces Employés recevant un salaire convenable, pourraient payer leurs fournisseurs et pourraient aussi jouir un peu des plaisirs goûtés par leurs concitoyens des autres classes et auxquels ils ont droit tout comme eux.

Ces montants considérables payés deux fois le mois par le C. N. R. aident au développement commercial et industriel, soutiennent les maisons d'éducation et autres œuvres paroissiales. Ces Employés bien payés, toute la population en bénéficie et de toutes manières.

Ces braves travailleurs ont droit à un traitement juste et équitable tout comme les autres classes de la société, et il est à espérer que les autorités des C. N. R. le comprennent et feront droit à leur juste demande.

Un ami des Employés du Chemin de Fer

Mont-Joli, 2 Janvier, 1924.

Echos du Congrès de colonisation

Depuis la tenue de ce Congrès, beaucoup d'opinions diverses ont été émises touchant l'orientation qu'on a donnée à ces solennelles assises; les uns y ont vu le triomphe des politiques et des marchands de bois, les autres y ont trouvé des motifs d'espérance dans l'avenir de la colonisation.

Sans voir tout en noir ni tout en rose, nous voulons formuler notre appréciation sur cette importante matière; jusqu'ici, croyons-nous, aucun colon ne l'a fait, et nous, colon du comté de Matapédia, qui avons suivi toutes les séances de ce Congrès, nous sommes en lieu de signaler un "petit point" qui a pu passer inaperçu à bien d'autres.

Si on a pu dire que ce sont les politiques qui ont mené le Congrès, nous voulons, pour donner justice à tout le monde, déclarer que ce n'est pas notre Député, celui qu'on qualifie solennellement du titre de COMMANDEUR, M. Joseph Dufour.

Debout près de la porte ou assis sur les talons quand le cœur lui en disait, il ne pouvait en mener large, le pauvre homme. Lui, député, marchand de bois, colon (dans ses campagnes électorales) a dû se croire trop peu ou trop grand pour prendre place parmi ses confrères. Le gros météore était invisible. Pour l'apercevoir à l'arrière-plan, l'Honorable Ministre de la Colonisation dut se servir d'une longue vue. Heureusement qu'un plus grand nombre d'intelligents électeurs du Comté de Matapédia n'assistaient pas à ce Congrès; ils seraient sans doute devenus rouges de honte comme la rosette de notre Commandeur.

Le Congrès de Colonisation a donc rendu justice à notre Député en le remettant là où il devrait toujours rester, en arrière de la porte.

Nous avons pu, à la suite de la dernière séance, récolter immédiatement des fruits de ce Congrès, puisque l'Honorable Ministre de la Colonisation nous admettait à son bureau pour régler immédiatement des affaires de lots que les nombreuses correspondances n'avaient pu régler jusque là, et nous sortions de cette entrevue avec la promesse formelle que les lots que nous demandions depuis longtemps nous seraient enfin accordés; quelques jours plus tard tout était réglé à notre satisfaction et à la satisfaction de tous ceux qui ont à cœur l'œuvre de la colonisation dans le Comté de Matapédia. Nous ne savons si Notre Député est de ce nombre, mais il n'était pas derrière la porte du Bureau de l'Honorable Ministre quand nous avons discuté notre cause. C'était peut-être parce que M. Dugas se était là.

Le Congrès a donc bien marché sans M. Dufour; les intérêts de notre région ont été bien défendus par Messieurs les abbés Jean et Michaud et par M. Dugas qui fut toujours sur la brèche, et nous espérons que l'Honorable Ministre de la Colonisation continuera à écouter la voix des colons et de leurs défenseurs.

(Signé)

AUGUSTE LEVESQUE
ANTOINE DURETTE

L'HEROISME NATIONAL AU SERVICE DU DROIT

Rivière-du-Loup, 27 décembre 1293.—Dimanche dernier plus de six cents personnes ont assisté à la soirée artistique et littéraire, la première d'une série, que les Chevaliers de Colomb de cette ville ont organisée.

M. M. Eugène Chartier, publiciste aux "Agences de Voyages Jules Hone", de Montréal, a été le conférencier. Dans un style châtié et avec une diction vivante, M. Chartier a parlé de la spoliation des Etats de l'Eglise et du geste héroïque des Canadiens au service du droit et de la Justice.

Après un court exposé des droits de propriété du Pape, M. Chartier retraça les faits principaux de la campagne en vue d'assurer son unité à l'Italie et de sa résultante malheureuse; la spoliation des Etats Pontificaux. A grands traits, le conférencier rappela ensuite l'émotion des Canadiens, leur organisation rapide, le départ du premier détachement de Zouaves, celui des six autres qui suivirent, les réceptions mémorables, enfin leur conduite admirable, leur sang froid devant le feu ennemi, la défaite humiliante, et le retour aux pays.

Ayant présenté le conférencier en termes très heureux M. Léo Bérubé, le grand chevalier local, a tenu à le remercier au nom de ses enthousiastes auditeurs, M. Chartier fut vivement félicité pour son éloquent évocation d'une page d'histoire nationale, malheureusement et d'une façon générale trop méconnue. L'héroïsme ne saurait être oublié quelle que soit la cause pour laquelle il s'affirme, cette vertu constituant le patrimoine le plus brillant qu'un peuple puisse léguer.

Mlle A. Pelletier, soprano à la voix très belle, a été fort applaudie dans quelques extraits de maîtres, comme d'ailleurs MM. Ls. Monserrat et C. Paradis dans le duo "au clair de la lune". M. le professeur Eugène Vallière accompagnait les artistes au piano.

En terminant, M. Bérubé annonça, à la grande joie de tous, que le conférencier, M. Chartier consentait à revenir à Rivière-du-Loup, pour y donner cette fois une causerie accompagnée de vues animées prises dans les plus beaux endroits du monde.

Pour les C.-F. de l'Ontario

Le mouvement prend de l'ampleur.—Maisons d'éducation, hommes d'affaires, Cercles catholiques de Voyageurs de commerce et de l'A. C. J. C. appuient la cause.—Total souscrit à date: \$703.82

Les maisons d'affaires: J. Barsalon & Cie, La Brasserie Frontenac, chacun \$100.00; Dupuis Frères Ltee, L. G. Beaulieu & Cie, chacun \$50.00; J. J. Joubert, Dufresne & Locke, Trefault Shoe Mfg. J. W. Harris MFG., Agences Transcontinentales Ltee, Barbeau & Cie chacun, \$25.00

Les maisons d'éducation: Les R. P. Oblats de l'est canadien: \$500.00; Séminaire de St-Hyacinthe, \$150.00; ceux de Ste. Thérèse et de Sherbrooke, chacun une cinquantaine de piastres.

Les Cercles: Voyageurs de Commerce de Montréal, \$47.00, des Trois-Rivières, \$25.00

Cercle St-Alphonse de Liguori de l'A. C. J. C. Nicolet, \$38.00

Cercle Morrissette de l'A. C. J. C., Loretteville, \$10.00

Cercle Dollard de l'A. C. J. C., Hawkesbury, \$100.00

Cueillette du cercle Girouard de l'A. C. J. C. (Séminaire de St-Hyacinthe) \$15.00

Cercle Bourget de l'A. C. J. C. (cueillette dans le collège dans le collège) \$200.00

L'Action Française vient de répéter un mot d'ordre vibrant.

"Notre mal suprême dans l'ordre national, c'est d'être seuls dans ce pays à manquer d'esprit de race. Il faut remédier à la vaine jeunesse de fortifier en nous la notion de ces devoirs; ce service rendu à tous dépasse de beaucoup l'assistance qu'elle va procurer à nos frères ontariens."

Il nous reste à aider la jeunesse. Faisons de cette nouvelle souscription pour les opprimés de l'Ontario une suprême manifestation de notre fraternité française. Souhaitons que les Canadiens-français soient du mouvement et que par elles cela devienne définitivement "chic" d'aider les œuvres de défense nationale."

Nous espérons que ce mot d'ordre suscitera de nouvelles et généreuses offrandes.

Nous continuons de publier la liste des donateurs. Dernier total publié, \$999.50.

Anonyme, Montréal, \$5.00; Cercle St-Alphonse de Liguori de l'A. C. J. C. Séminaire de Nicolet, \$38.00; Un ami, Montréal, \$12.00; J. Duchroch, Québec, \$25.00; Geo. Châteaudert, Québec, \$10.00; Alexandre G. Casault, Montréal, \$30.00; Dufresne et Locke, Montréal, \$25.00; Dominique Pelletier, N. P., Montréal, \$5.00; J. M. Jolicoeur, curé, Montréal, \$5.00; Les Soeurs de la Présentation de Marie, Saint-Alexandre d'Iberville, \$5.00; Henri Bédard, \$10.00; Marie des Anges, sup. Présentation de Marie, St-Hyacinthe, \$25.00; J. B. Larochelle, ptre, curé, St-Bernabé-sud, \$3.00; J. Adélaïde, Québec, \$2.00; Amie, Petite Rivière St-François, \$1.00; Albert Pineault, ptre Outremont, \$5.00; A. J. Bissonnet, Montréal, \$5.00; Beaulieu, Lamarche et Angers, Montréal, \$5.00; Canadienne qui aime les siens, Mascouche, \$5.00; L. B. Michon, ptre, chan. St-Hyacinthe, \$5.00; F. X. Emery, Montréal, \$5.00; Anonyme, \$5.00; St. Antonio, \$1.00 Lambert, Montréal, \$5.00; J. N. Dupuis, président Dupuis Frères Ltee, Montréal, \$50.00; Adhémar Jeannotte, ptre, vic. Beauharnois, \$2.00; J. A. Laurence, La Présentation, \$2.00; La So-

ciété des Artisans canadiens-français, Montréal, \$25.00; Hector Dalbec, Outremont, \$5.00; Joseph Masson, Montréal, \$2.00; Eug. C. Latramme, Québec, \$10.00; Rodolphe Robidou, Montréal, \$10.00; J. E. Lemonde, ptre curé, Saint-Mathias, Rouville, \$5.00; Léandre Brault Outremont, \$10.00; Un vicaire sur le Richelieu, \$1.00; J. G. Pineault, osv., directeur, Saint-Denis sur Richelieu, \$2.00; Louis Boissonneault, Montréal, \$10.00; M. Denys Lamy, ptre arch. Saint-Boniface, \$1.00; Les Hospitalisés de l'Hospice Gamelin, Montréal, \$7.00; Provenant de la soirée du 13 décembre au Monument National à Montréal, \$205.05; souscription des élèves et du personnel enseignant du Séminaire de Ste-Thérèse \$54.04; Collecte individuelle par un nombre du cercle catholique des voyageurs de commerce de Montréal, auprès de ses amis, \$47.00; J. C. Lacasse, ptre, Outremont, \$1.00; J. E. Parent, Montréal, \$2.00; Jules Allard, Montréal, \$5.00; G. E. Roy, Montréal, \$5.00; Deux amis, Montréal, \$5.00; Alphonse Leclaire, Montréal, \$10.00; Total: \$864.04. Total complet, \$1863.54.

Cette liste est éloquent. Il faut la continuer. Canadiens-Français, c'est l'heure d'être debout comme des hommes. C'est l'heure de prouver que nous voulons survivre "jusqu'au bout."

NOTA BENE. Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A. C. J. C., 90 rue St. Jacques, Montréal, Canada. Pour tous renseignements, téléphonez à Main 4939.

Une aimable visiteuse

C'est le témoignage unanime des lectrices de cette revue, que l'arrivée trimestrielle de "La Bonne Fermière" est attendue avec joie et anxiété par tous ceux et toutes celles qui s'intéressent aux choses de l'économie domestique et de l'agriculture féminine. Elle apporte chaque mois à la mère de famille et à ses jeunes filles, à l'étudiante comme à l'éducatrice, aux fermières et ménagères des pages remplies d'intérêt, des idées pratiques, des conseils utiles et des suggestions précieuses en toutes circonstances.

Dans le numéro de janvier M. Alphonse Desilets y fait une belle dissertation sur ce qui constitue notre gloire et notre salut comme nation. Mlle Marie-Louise Bouchard plaide pour le clocher et le drapeau. Maymone rappelle cette bienfaisante tradition de la corvée à la campagne. Rolande signale la citation vaine à nous cercles de fermières-canadiennes-françaises lors du congrès de la natalité tenu à Marseille en septembre dernier. Mlle Alice Duval suggère un plan d'action pour stimuler la vie intérieure et extérieure des cercles féminins durant l'année qui commence. M. J. Edouard Boily définit l'œuvre sociale des Fermières de notre province. Mme J. B. Florent traite de façon fort gentille de l'économie au foyer. La cousine Fanchette nous présente une corbeille de pensées choisies et de traits amusants. Plusieurs poètes nous offrent de de jolis vers. Et la direction ainsi que l'administration rapportent, avec les échos des œuvres locales féminines, des nouvelles d'actualité et des avis importants, puis des vœux de bonheur pour l'année nouvelle.

Le prix de l'abonnement à la revue est de cinquante sous par année payable d'avance, par bon postal adressé à l'administrateur: M. Joseph Morin, "La Bonne Fermière", 328 1/2 rue Richelieu à Québec, Canada.

NOUVELLE DE GASPE

Séminaire.—La construction du Séminaire sera commencée le printemps prochain. Les plans seront dressés par l'Architecte Pierre Lévesque et les matériaux seront préparés durant l'hiver pour que les travaux soient commencés dès que la température le permettra. Ce premier édifice aura une capacité de cent élèves et sera à l'épreuve du feu.

HUMOUR

Un jeune peintre de Washington Square paraît quelquefois pendant son sommeil. Une nuit, il lui arriva de dire: "Irène, Irène." Sa femme, qui ne répond pas à ce prénom, lui demanda des explications, il lui dit: "C'est le nom d'un cheval." Quelques jours plus tard, alors qu'il rentrait chez lui, demandant à sa femme les nouvelles de la journée, celle-ci lui répondit: "Rien de particulier, si ce n'est que ton cheval t'a appelé deux fois au téléphone."

Les vieux Noels de France

Depuis le IV^e siècle de l'ère chrétienne—que, sous le pontificat du pape Jules I^{er}, les théologiens s'accordèrent à fixer au 25 décembre la date de la naissance du Christ, et que l'usage s'établit de dire à la mi-nuit une messe—les peuples chrétiens, n'ont pas cessé de veiller chaque année dans l'attente de l'instant sublime, et toujours ils ont rempli par des chants ces réunions saintes et douces, soit d'une communauté en son église, soit d'une famille en son foyer. L'«Adeste fideles», qui nous remonte encore par sa mélodie simple où l'on croit entendre avec la voix des bergers les sonnaillies de leurs troupeaux, est une des plus anciennes parmi ces hymnes. En langue française, il s'en est conservé jusqu'à nous auxquels on assignerait difficilement des dates, mais qu'importe la minute exacte où ils se sont introduits dans le vaste répertoire des noëls parisiens, troyens, orléanais, tourangeaux, bourguignons. Ce sont les plus fameux; on ferait injure toutefois aux autres provinces françaises, si l'on croyait qu'elles n'en produisirent, elles aussi, pour les veillées. Pense-t-on que «la bonne Lorraine» n'en entendit et n'en chanta avec ses amies entre le temps de l'Avent et celui des Rois?

Tous ces noëls ont été faits, il y paraît à chaque détail, pour le menu peuple, et par lui. La plupart, comme les choses anciennes et collectives, ne souffrent point qu'un nom d'auteur s'y ajoute. Ce peuple y mit ses peines et ses joies quotidiennes; il s'y représentait aux côtés et parfois même jusque sous les traits de Joseph et de Marie. S'il s'y émerveillait devant les riches présents des rois mages venus du lointain Orient, portant l'encens, la myrrhe et l'or, d'abord et avant eux, conformément aux Écritures, eurent mission de le figurer les bergers vêtus de limousines à rayures, et portant panetière. Dès le début de l'histoire sacrée, quand Joseph se prépare à partir en voyage, il est représenté comme un artisan revenu ce jour-là.

Peu satisfait
D'un long et pénible tour
Qu'il avait fait
Pour rendre certain ouvrage
et qui avertit Marie de la sorte
de leur départ pour Bethléem:
Vous ferez de votre affaire
Un troussseau;
A loisir j'y pourrai faire
Un berceau.

Je prendrai les instruments
De mon métier,
Les outils, les ferrements
De charpentier,

Pour y gagner notre vie...
Après avoir cheminé de jour et de nuit, ils arrivent enfin au but de leur voyage et cherchent à se loger, mais Joseph s'adresse inutilement à tous les aubergistes l'un après l'autre. Le noël, fait ici pour se chanter à plusieurs voix, se transforme en une scène de Mystère qui se passe à un carrefour ou sur la place d'une petite ville française, entre des pignons auxquels se balancent les enseignes bien achalandées des Trois Couronnes ou de «La Table Ronde».

SAINT-JOSEPH
N'avez-vous point chez vous
Quelque petite place.

L'HÔTE
Pour des gens de mérite,
J'ai des appartements;
Point de chambre petite
Pour vous mes braves gens.

SAINT-JOSEPH
Passons à l'autre rue,
Laquelle est vis-à-vis;
Tout devant notre rue
Je vois un grand logis.

LA SAINTE VIERGE
Aidez-moi donc, de grâce,
Je ne puis plus marcher;
Je me trouve bien lasse,
Il faut pourtant chercher.

SAINT-JOSEPH
Ma bonne et chère dame,
Dites, n'auriez-vous point
De quoi loger ma femme
Dans quelque petit coin?

L'HÔTESSE
Les gens de votre sorte
Ne logent point çans;
Allez à l'autre porte:
C'est pour les pauvres gens.

SAINT-JOSEPH
Parlez, ma bonne dame:
Ne pourriez-vous pas
Loger avec ma femme
Dans un lieu haut ou bas?

L'HÔTESSE
Hélas! je suis marrie,
Monsieur, de n'avoir rien;
Ma maison est remplie
Et vous le voyez bien.

SAINT-JOSEPH
Auriez-vous, monsieur l'hôte
Maître du Grand Dauphin,
Quelque grenier ou grotte,
Ou quelque petit coin?

L'HÔTE
Dans un coin, sur la paille,
Avec tous les valets.
Et toute la racaille,
Si vous voulez, allez.

SAINT-JOSEPH
Voyons la Rose-Rouge.
Madame de çans,
Auriez-vous quelque bouge
Pour les petites gens?

L'HÔTESSE

Vous n'avez pas la mine
D'avoir de grands trésors;
Voyez chez ma voisine,
Car, quant à moi je dors.

SAINT-JOSEPH

Monsieur des Trois-Couronnes.
Avez-vous logement.
Chez vous pour trois personnes,
Quelque trou seulement?

L'HÔTE

Vous perdez votre peine;
Vous venez un peu tard.
Ma maison est fort pleine;
Allez quelque autre part.

SAINT-JOSEPH

Sieur de la Table-Ronde,
Peut-on loger chez vous?
Avez-vous tant de monde?
Avez-vous lit pour nous?

Partout, le pauvre saint est mal accueilli. Enfin, une femme pitoyable, à défaut d'un logement qu'elle ne peut lui donner,

Mais tout est si plein chez nous
Que la maison semble étroite,
Et nous avons tant de gens,
Qu'on ne peut tourner dedans.
lui indique une grotte un peu en dehors de la ville et l'engage à s'y rendre en hâte, l'heure du couvre-feu approchant.

Cependant, mes bonnes gens,
L'on pourrait fermer la porte:
Allez donc par cet endroit.
Il mène au Fauxbourg tout droit.
Vous verrez tout en sortant
A droite, auprès d'une motte,
Un chemin rude en montant
Lequel mène à une grotte;
Logez-y pour cette nuit,
Allez, il s'en va minuit.

Sans accepter ses six sols, elle lui a donné de la chandelle pour y voir clair et y a joint un petit fagot de bois.

Joseph s'en va, soutenant Marie et récompensant de sa bénédiction la charité qui fait ce qu'elle peut. Dieu pour votre charité
Vous donne en sainte grâce,
Que durant l'éternité
Vous voyiez sa sainte Face,
Que vous voyiez son saint fils,
Envoyé du Paradis.

Les voici maintenant dans la grotte où Jésus va naître parmi les chants des anges. Le récit d'un autre noël commente et décrit cette naissance, dégagant au surplus avec tendresse et simplicité la leçon de patience qu'elle renferme, s'achevant comme la prière que Villon écrivit à la requête de sa mère et sur le même espoir.

A la minuit, cette nuitée,
La douce Vierge eut son enfant;
Sa robe n'était pas fourrée,
Pour l'envelopper chaudement.

Elle le mit dans une crèche,
Sur un peu de foin seulement,
Une pierre dessous sa tête
Pour reposer le Tout-Puissant.

Mes très chers gens, ne vous dé-
plaise

Si vous vivez bien tristement;
Si fortune vous est contraire
Prenez-la bien patiemment.

En souvenir de la Vierge
Qui prit son logis pauvrement,
En une étable découverte
Qui n'était fermée au-devant.

Or, prions la Vierge Marie
Que son fils veuille supplier,
Afin qu'en quittant cette vie
En Paradis puissions aller.

Tels sont, à glaner entre cent, ces noëls qui faisaient s'émouvoir le bon peuple de France et qu'il ne saurait avoir tous oubliés. Jadis, le recueil imprimé sur papier à chandelle s'en vendait quelques sols et sa couverture bleue était la même qui abritait aussi, en l'occurrence, «l'Histoire des quatre fils Aymon, princes d'Ardenne», ou le récit, plus actuel, des méfaits de Mandrin. On les chantait donc en choeur pendant les soirées d'hiver. Paysans des campagnes ouvertes, bourgeois des villes closes y trouvaient la satisfaction de l'âme croyante qui, à toutes les époques, se manifesta toujours selon un rythme. Le sentiment profond du moyen âge y persistait, tel que nous le trouvons au bas-relief de Chartres qui représente la Nativité, au porche de Notre-Dame de Paris, ou au rétable flamand de «L'Agneau au mystère».

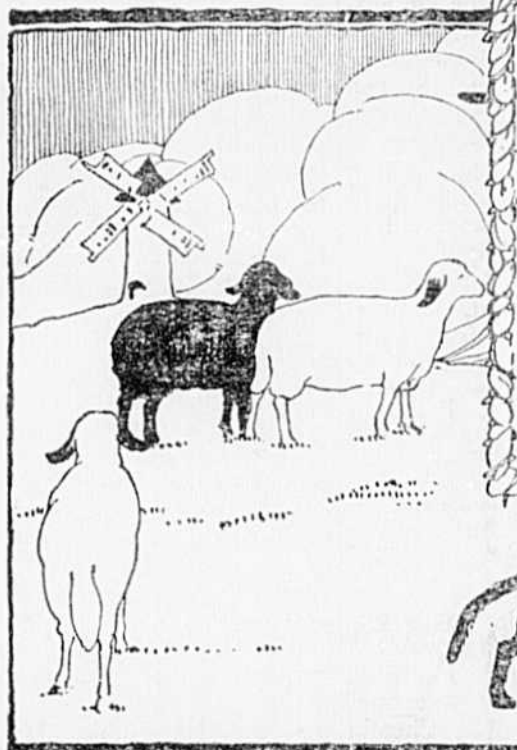
Dans la première moitié du dix-septième siècle, et la plupart des noëls, en leur rédaction définitive, semblent appartenir à cette époque, le peintre Le Sueur exprima encore quelque chose de cette piété douce, inaltérable, née du cœur plus que de l'esprit, contenant cependant d'un et l'autre. Celui-ci était un Parisien. Mais les frères Le Nain, de Laon, nous donnent les authentiques portraits, en leur intérieur, des chanteurs de noëls: soit enfants des familles nombreuses où la mère, pour commencer à faire figure de bourgeoise, n'oublie cependant de placer dans son bras sa quenouille active; soit villageois groupés près du feu de la forge, lui, le «fèvre», comme on disait, battant le fer, tant qu'il est chaud, elle, sa femme debout, courageuse et modeste sous sa coiffe blanche, les enfants autour d'eux voyant comme on travaille.

André-M. de PONCHEVILLE.

DOW Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la
Force et par la
Qualité



LA BERGÈRE

CHANT Allegretto
Il é - tait un' ber - gè - re. Et ron - ron ron, Pe - tit
et
PIANO
pa - ta - pon Il é - tait un' ber - gè - re Qui gar - dait ses mou - tons, ron ron, Qui gar - dait ses mou - tons.

1
Il était un' bergère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Il était un' bergère,
Qui gardait ses moutons,
Ron, ron,
Qui gardait ses moutons.

2
Elle fit un fromage,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Elle fit un fromage
Du lait de ses moutons,
Ron, ron,
Du lait de ses moutons.

3
Le chat qui la regarde,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Le chat qui la regarde
D'un petit air féroce,
Ron, ron,
D'un petit air féroce.

4
Si tu y mets la patte,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Si tu y mets la patte,
Tu auras du bâton,
Ron, ron,
Tu auras du bâton.

5
Il n'y mit pas la patte,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Il n'y mit pas la patte,
Il y mit le menton,
Ron, ron,
Il y mit le menton.

6
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

7
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

8
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

9
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

10
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

11
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

12
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

13
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

14
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

15
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

16
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

17
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

18
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

19
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

LE TOURISME

Né des moyens de transport, plus faciles et plus rapides, le tourisme, nécessaire d'abord, agréable ensuite, est devenu un sport à la mode, une passion populaire. Il a eu cependant ses initiateurs, ceux-là qui diminuant les obligations, souventes fois onéreuses, en ont mieux indiqué les plaisirs.

Au Canada, les Agences de Voyages Jules Hone ont été les pionniers du tourisme, rendant encore d'immenses services au public voyageur, depuis l'homme d'affaires, aux multiples exigences, à l'amateur le moins pressé.

Limitée à ses possibilités personnelles, cette organisation n'a pu réaliser le rêve, depuis longtemps caressé, de, non seulement diriger nos compatriotes dans leurs randonnées, mais aussi de les accompagner partout de son influence et de sa puissante protection.

Des correspondants ont fait jusqu'à ce jour le travail de routine, ne sachant et ne pouvant toujours plaire parce que ne connaissant pas assez notre mentalité et nos moeurs.

Pour combler cette lacune et donner au tourisme toute l'attention qu'il mérite, les Agences de Voyages Jules Hone sont à s'organiser en une vaste compagnie à capital social, qui les aidera à édifier une chaîne de bureaux tant au Canada qu'aux États-Unis et en Europe.

De par les services que ces succursales rendront, sous la direction autorisée de M. Hone, les Agences de Voyages Jules Hones deviendront une organisation nationale des plus puissantes et des plus actives. Le Canadien voyageant à l'étranger pourra en bénéficier tout autant que l'étranger lui-même qui sera amené et bien dirigé dans notre pays.

Son caractère franchement canadien ne manquera pas d'attirer de chaudes sympathies et de précieux encouragements à cette organisation de tourisme.

Achetez le Calendrier
du diocèse de Rimouski
chez Mme Lauzier ou à
l'Imprimerie Générale.
10c. ou 1.00 la doz.

PESEZ-VOUS AUTANT QUE VOUS LE DEVRIEZ?

Combien de personnes atteignent le poids normal?

Vous rendez-vous compte qu'il y a tant de gens qui ne sont pas normaux? Il n'en est pas besoin de meilleure preuve que les règlements rigoureux des compagnies d'assurances qui défendent l'émission de polices à ceux qui ne pèsent pas le poids normal.

Maintes personnes maigres constatent qu'elles gagnent constamment du poids en prenant Father John's Medicine. Les purs éléments toniques et alimentaires qui sont contenus dans cette prescription à l'ancienne façon fortifient et reconstituent les personnes maigres, faibles et épuisées. C'est de la nourriture véritable et sous une forme que l'organisme affaibli peut s'assimiler facilement.



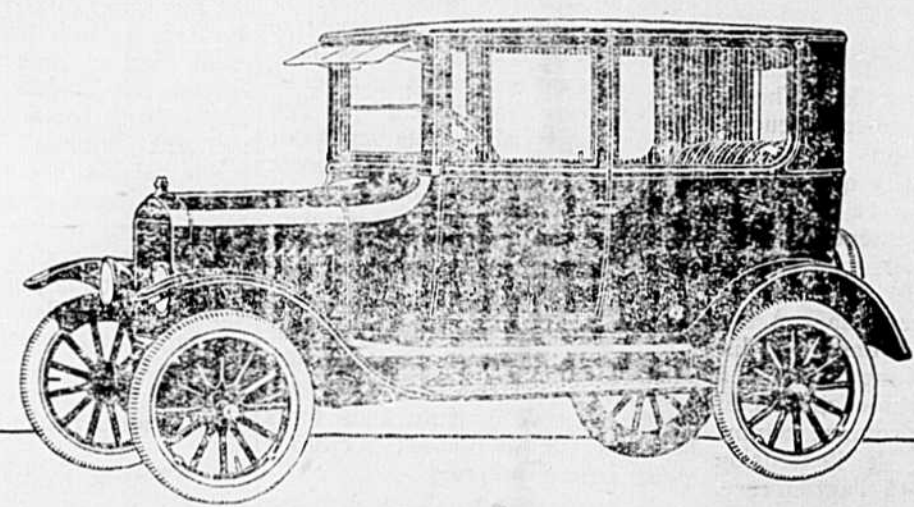
L'allumette pour homme

Une allumette solide assez grosse pour pouvoir s'en servir étant ganté. Assez forte pour être frottée contre des surfaces rugueuses. Faite pour supporter une plus grande humidité.

Une allumette sûre, libre de tout poison, et ne faisant pas tison une fois éteinte.

Leur plus grande longueur donne une plus longue lumière dans l'obscurité.

ALLUMETTES
FEUILLE
d'ERABLE
Meilleures et différentes
Canadian Match Co., Limited, Montreal



Un nouveau modèle de carrosserie Ford—Le Sedan Tudor

La Ford Motor Company of Canada, Limited, annonce un nouveau modèle d'auto fermé à deux portes désigné sous le nom de sedan Tudor.

Par la disposition des sièges il diffère grandement du modèle à 4 portes annoncé récemment, et le prix en est aussi moins élevé.

Un des traits remarquables de ce nouveau modèle de Ford est sa carrosserie genre "coach," impossible à obtenir jusqu'ici dans un auto à bas prix.

La Ford Motor Company of Canada, Limited, est fort en retard dans sa scedule de fabrication pour ce qui a trait à ce genre de carrosserie. En conséquence, nous ne pouvons dire au juste quand ce modèle sera visible à nos salles d'exposition. Voyez nos agents quand il feront leur apparition.

Nouveaux Prix Ford

Coupé, \$665 Tudor, 755 Fordor, \$895

Avec démarreur et lumière électrique.

Tourisme, \$445 Routière, \$405 Camion, \$495

\$85 en plus pour le démarreur et le système électrique.

Tous les prix f. a. b. Ford, Ontario.

Taxes du gouvernement en plus.

On peut acheter n'importe quel modèle Ford selon le mode de paiement hebdomadaire Ford

Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

ALBERT MICHAUD
RIMOUSKI

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO



Au pays du soleil e de l'éternel été

Deux croisières insurpassables, comme beautés de sites, comme pittoresque et comme climat. Venez avec nous aux Antilles et en Amérique du Sud sur

L'EMPRESS OF BRITAIN (15,850 tonnes)

Deux croisières de 27 jours chacune. Départ de New-York la première, le 29 janvier; le deuxième, le 23 février.

PRIX DE PASSAGE \$250. ET PLUS

Arrêts à Cuba, la Jamaïque, Barbades, Martinique, Porto-Rico, Bahamas, Bermudes, Trinidad, Venezuela, Canal de Panama, etc.

Confort des grands hôtels à bord du paquebot: cabines luxueuses, cuisine excellente et service général hors pair.

Littérature et plans fournis sur demande.

S. Z. COTE, Agent. Rimouski.

Canada Province de Québec District de Gaspé. No. 1441.

COUR SUPERIEURE THE BAY SULPHITE COMPANY LIMITED. Corporation légale ayant un siège d'affaires à Chandler. Comté et District de Gaspé.

Demanderesse.

JOS NADEAU, contracteur de Lake Baker. Province du Nouveau-Brunswick.

Défendeur.

"IL EST ORDONNE AU DEFEDEUR DE COMPARAIRE DURANT LE MOIS.

Percé, 21 Décembre 1923 (Signé) ALPH GARNEAU. Protonotaire de la Cour Supérieure Vraie copie.

Kelly et Levesque. Procès de la demanderesse.

Calendriers Calendrier officiel du Diocèse de Rimouski.

Superbe vignette des travaux en cours au Séminaire. En vente à l'Imprimerie Géenne

\$1.00, la douzaine.

CIMENT NATIONAL

Les réponses à notre première annonce ont été si nombreuses que la Compagnie de Ciment Portland "Nationale" est assurée aujourd'hui d'une forte demande en faveur de son produit.

Il reste encore quelques territoires à couvrir, et les marchands désireux de recevoir une proposition attrayante pour la vente de ciment feront bien d'entrer sans délai en communication avec la

COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE EDIFICE TRANSPORTATION MONTREAL, QUE.

COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE EDIFICE TRANSPORTATION, MONTREAL, QUE.

Votre proposition m'intéresse. Veuillez m'envoyer des informations, sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

La Loi de Faillite

AVIS aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

DANS l'affaire de Fidèle Bouillon, cultivateur, St. Marcelin, Cédant.

AVIS est par le présent donné que Fidèle Bouillon, cultivateur, St. Marcelin, dans la Province de Québec, a le vingt-huitième jour de décembre, 1923, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et, que M. E. Auguste Côté, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue à Rimouski, au greffe de la loi de faillite, en le Palais de Justice, vendredi le 8 janvier, 1924, à 10 heures A.M.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque, vous devez droit de figurer à titre de créancier, preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours, à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droits, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis. Daté à Rimouski, le 28ème jour de décembre, 1923.

R.-O. GILBERT, Gardien, Rimouski.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

R. E. ASSELIN, LL.L.

AVOCAT - RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON

AVOCATS - Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 102. - Blaise Sasseville, LL.L. - P. Emile Gagnon, LL.L.

GARON & JESSOP

Bureaux voisins de chez M. Adolphe Rioux, marchand-cordonnier, RUE DE LA STATION A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, LL.L.

Perrault Casgrain, LL.L. Amédée Caron, LL.L.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS - BARRISTERS Hon. Aug. TESSIER, C. R.

Bureau: Edifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

LAVOIE & CHASSE

Avocats

Bureau: Edifice L. P. Martin Rue de la Station

J. B. Lavoie LL. L.

Alphonse Chasse LL. L.

GERARD SIMARD, LL.L.

AVOCAT -

AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

Notaires

L. de G. BELZILE, LL.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale. Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Eudore Couture Donat Demers Couture & Demers

NOTAIRES -

Rue de l'Évêché Rimouski.

Médecins

DR Z. VEZINA

Ex-Élève des Hôpitaux de Paris. Médecin à l'Hôpital de Fraserville.

Spécialité -

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Bureau: 165 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.

Heures de bureau: 10h à 11.30 a. m. 2h à 5 h. p. m.

DR. L. T. LAVOIE

Chirurgien Dentiste

B. P. 127. RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE

ARCHITECTE -

Architecte des nouveaux Edifices du Séminaire de Rimouski. Bureaux: 115 St-Jean, Québec

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE A.A.P.Q.

21 rue d'Aiguillon - Québec Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS

Comptable-Vérificateur

Auditions municipales et commerciales. - Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. - Collection de comptes. - Fait également le commerce de bois. RIMOUSKI, P. Q.

Dr J. A. PINAULT, L.D.S.

Chirurgien-Dentiste

Professeur à l'Université de Montréal. SATISFACTION GARANTIE 2602 Ste-Catherine Est, Tell. Lass. 2709 - MONTREAL.

Dr. J. M. GUEVIN

Médecin Vétérinaire

Téléphone 110, Rimouski. Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

Brousseau & Groleau

Comptables Licenciés

Syndics Autorisés Comptabilité de toutes sortes Organisation de Compagnies ou autres Auditions Municipales Faillites ou Liquidations.

111 Rue St-Joseph - QUEBEC.

R. Ernest Lefavre, LL.L., C.C.A. J. Art. Gag

LEFAIVRE & GAGNON

SYNDICS AUTORISÉS AUDITEURS & LIQUIDATEURS DE FAILLITES

147, Cote de la Montagne QUEBEC. (Edifice Bossé)

Représentant pour le district: CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P. Q.

H. P. HOULD

COMPTABLE PUBLIC

RIMOUSKI, Qué.

Audition Municipale et Commerciale. Organisation de système de livres. Préparation de rapports pour Impôt sur le Revenu. Dissolution de Sociétés.

Expertise et Collection, etc.

Achat et Vente de Bois à commission.

Boîte Postale 82 - Tél. 68

Les Docteurs Coote

Spécialistes

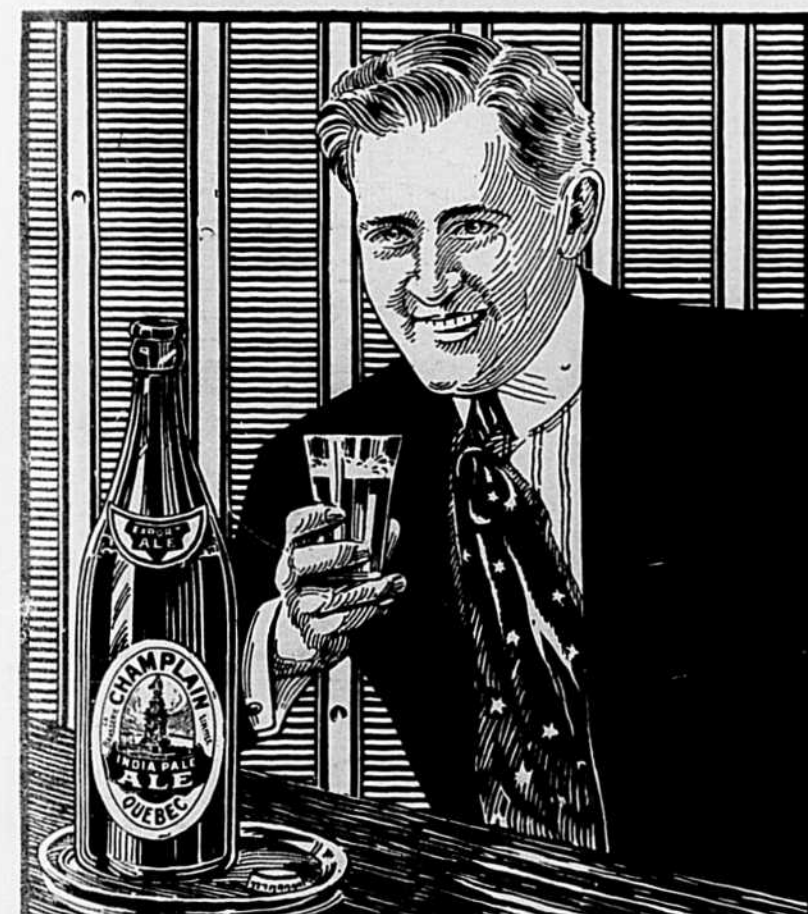
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.

13, rue Ste-Anne, Québec.

Dr F. T. Coote Consultations:

Dr P. Coote 2 à 5 p.m. et sur entente.

A moins d'avis contraire le Dr F. T. Coote sera à Rimouski, le deuxième lundi de chaque mois, pour une semaine, et recevra des patients à l'hôtel St-Louis.



La Bière CHAMPLAIN est délicieuse

PACIFIQUE CANADIEN

Service insurpassable entre Québec et Montréal

DÉPARTS DE QUÉBEC, (Gare du Palais)

9.00 a. m. dim. exc. (Montréal Gare Viger 3.15 p. m.)
1.30 p. m. Quotidien (Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.)
4.40 p. m. dim. exc. (Montréal Gare Viger 9.40 p. m.)
11.55 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 6.50 a. m.)
et (Montréal Gare Windsor 7.20 a. m.)

ARRIVES A QUÉBEC (Gare du Palais)

7.00 a. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m.)
(et de Gare Viger 11.55 p. m.)
2.00 p. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor) 9.00 a. m.
3.40 p. m. dim. exc. (de Montréal Gare Viger 9.45 a. m.)
8.30 p. m. dim. seul (de Montréal Gare Viger 2.30 p. m.)
10.00 p. m. dim. exc. (de Montréal Gare Viger 5.00 p. m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue St-Jean, tel: 93. Château Frontenac, tel: 1840. Gare du Palais, tel: 663.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.

Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

Grand Euchre le 17 janvier

ORGANISE PAR

L'Association Sportive de Rimouski

A LA SALLE P. T. LÉGARÉ



Au 17^{ème} Siecle

Ceux qui à cette époque, se délectèrent à boire la Bière de la première Brasserie Canadienne, sauraient apprécier au jourd'hui la même qualité supérieure améliorée par les méthodes les plus scientifiques.

La première Brasserie au Canada 1668 - 1923

BIERES ET PORTER

BOSWELL

En vous adressant à aucun des épiciers, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERES ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes. QUELQUES LICENCIÉS: A. Drouin, 12, Marché Champlain; Ls Mercier & Cie, 117 Rue St-Paul; P. L. Turgeon Engr 15 Marché Finlay; Frs Bourret, 145 Rue St-Paul; J. P. Guy, 152 Rue St-Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain

COULTURE & DEMERS, Notaires,
20 10 11 Rimouski